

Des jeunes "CIVIS" obtiennent le PCIE

Passeport de Compétences Informatiques Européen



Monsieur Michel GUILLOU a le plaisir de vous convier à **la remise des Passeports de Compétences Informatiques Européens** en présence de :

Monsieur Gilles CANTAL, sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville,

Madame Michelle MEUNIER, présidente de la **Mission Locale** Nantes Métropole

avec l'ensemble des jeunes ayant suivi la préparation.

qui se déroulera au :

CRI de Rezé

15 rue Louise Michel

le vendredi 20 octobre à 11 h

Un échange suivra la remise des passeports afin de dialoguer avec les personnes présentes autour de la **question de l'emploi des jeunes** et des aides que peuvent leur apporter nos structures.

Dossier de presse



Contact presse :

Pascale Céron
02 51 80 38 88
06 81 73 01 50

p.ceron@missionlocale-nantes.org

Cette action se déroule dans le cadre des démarches d'accompagnement de jeunes qui se sont engagés dans un **Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale avec la Mission Locale de Nantes Métropole (CIVIS)**, prévu par le Plan de Cohésion Sociale.

Les jeunes, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, ont été **orientés vers le Centre de Ressources Informatiques de Rezé** pour renforcer leur savoirs de base en matière de technologies de l'information et de la communication afin de valider un niveau reconnu sur le marché du travail.

Cette opération est financée par le **Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ)** qui permet aux jeunes CIVIS de bénéficier d'**actions portant principalement sur les freins à l'embauche** autres que le niveau de qualification ou d'expérience professionnelle : actions éducatives (remise à niveau des savoirs de base dont fait partie le PCIE, lutte contre l'illettrisme...), actions en faveur de la mobilité, du logement, de l'accompagnement social...

CIVIS et FIPJ en quelques mots

Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale : CIVIS

Qui est concerné ?

Tous les jeunes entre 16 et 25 ans révolus rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi :

- Un accompagnement renforcé pour les jeunes sans qualification (niveaux VI et V bis soit inférieur à une 3^{ème} générale)
- Un accompagnement global personnalisé et régulier pour les autres jeunes concernés.

Quels avantages pour le jeune ?

- ⇒ Un référent unique pour un accompagnement global prenant en compte l'ensemble de ses problématiques (l'emploi mais aussi le logement, l'autonomie, éventuellement la maîtrise des savoirs fondamentaux...)
- ⇒ La définition avec son référent des étapes à franchir jusqu'à l'emploi
- ⇒ Une protection sociale
- ⇒ Une priorité accordée sur l'ensemble des mesures et des avantages aux entreprises en cas d'embauche
- ⇒ La possibilité d'une allocation pouvant atteindre 900 € par an pendant les périodes où le jeune ne perçoit aucun revenu ou allocation.

Le Fonds d'Insertion pour les Jeunes : FIPJ

Le financement d'actions

Dans le cadre de l'accompagnement renforcé, les missions locales peuvent travailler avec l'ensemble des organismes susceptibles de contribuer à la meilleure prise en charge de publics spécifiques :

- ⇒ **Pour financer des actions menées par les opérateurs intermédiaires** et notamment en consolidation voire en extension de partenariats existants.
- ⇒ **Pour financer des actions éducatives** : remise à niveau des savoirs de base, lutte contre l'illettrisme, actions en faveur de jeunes détenus, préparation aux concours de la fonction publique...

Le soutien à des actions innovantes

Pour impulser des démarches innovantes, favorisant, par exemple, l'émergence d'offres d'emploi en faveur de jeunes en grande difficulté et **à travers des actions expérimentales** en vue d'une capitalisation et d'une diffusion future des actions les plus pertinentes.

La sécurisation financière des parcours

- ⇒ **En particulier pour les mineurs** : aides d'urgence, aides à la mobilité... (pour pallier à l'exclusion des mineurs du Fonds d'Aide aux Jeunes)
- ⇒ Le financement d'**actions en faveur du logement** : conventions de partenariats avec les organismes ou hébergeurs sociaux, soutien à l'accessibilité de logements d'urgence ou pérennes...
- ⇒ Versements complémentaires à des fonds existants pour compléter certains dispositifs par voie de convention.



PCIE – Passeport de Compétences Informatique Européen



Certificat des compétences en informatique

L'outil informatique, c'est l'instrument quotidien indispensable pour plus d'un salarié sur deux. Neuf offres d'emploi sur dix réclament aujourd'hui des compétences dans ce domaine, et les formations informatiques arrivent à la 1ère place. Cependant, force est de constater que de nombreux écarts de compétences existent encore entre les utilisateurs : du simple bidouillage à la réelle maîtrise.

Mais comment se positionner par rapport à cet outil ?
Comment valoriser son expérience ?
Quel niveau de compétence doit être atteint ?

Le PCIE - Passeport de Compétences Informatique Européen - permet d'évaluer ses compétences, d'identifier ses lacunes (afin de les combler) et de se perfectionner d'une manière générale. Il valorisera votre parcours professionnel, il est la garantie de votre maîtrise des outils bureautiques. Le PCIE est le standard international de validation des compétences en informatique utilisateur.

Il porte sur 7 domaines fondamentaux, parmi lesquels vous choisissez vos priorités :

1. connaissances générales sur le poste de travail, son environnement et la Société de l'Information
2. gestion des documents
3. traitement de textes
4. tableurs
5. base de données
6. présentation
7. navigation web et courrier électronique

Le PCIE est reconnu et équivalent dans 138 pays, avec 4,7 millions de candidats. Il bénéficie du soutien actif de la Commission Européenne.

Le PCIE est mis en œuvre avec le soutien du Ministère chargé de l'Industrie



COMMENT ET OU PREPARER ET PASSER LE PCIE ?

Il suffit de contacter l'un des 364 établissements habilités à le dispenser. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site www.pcie.tm.fr ou sur simple demande auprès de Euro-Aptitudes.

Toute formation bureautique, toute expérience professionnelle ou personnelle constituent des acquis qui permettent de se présenter au PCIE.

Les dates des sessions de tests sont propres au calendrier du centre. Renseignez-vous auprès de votre centre le plus proche !

Une fois votre candidature enregistrée et les formalités d'inscription réglées, vous recevez une Carte d'Aptitudes qui enregistrera votre réussite dans le parcours du PCIE.

Cette carte, nominative et personnelle, est référencée selon un numéro européen unique. Des fiches de connaissances vous seront remis pour vous préparer au Module 1.

Lors de votre convocation à une session de test définie, présentez-vous à votre centre de test, accompagné(e) de votre carte d'identité.

Pour le financement du PCIE, si vous êtes en activité, proposez à votre employeur d'inclure le PCIE dans le plan de formation, si vous êtes en recherche d'activité, prenez conseil auprès de l'ANPE ou de votre centre de formation.



PCIE – Passeport de Compétences Informatique Européen



COMMENT OBTENIR LE PCIE ?

Vous devez vous inscrire dans un centre de tests agréé PCIE et posséder une **Carte d'Aptitudes PCIE**.

Cette carte peut être intégrée à votre formation, ou bien être acquise indépendamment.

Votre centre définira les dates de session et les tests que vous allez passer.

Un échec à un test n'est pas grave, vous pourrez le repasser plus tard. Seul l'objectif compte !

Lors de la session de test, vous êtes seul(e) face au logiciel de test PCIE qui est entièrement automatisé. Vous passez un ou plusieurs tests, chacun comportant 36 questions de 3 niveaux de difficulté.

Lisez attentivement l'intitulé des questions et réfléchissez bien avant d'y répondre. Vous avez 35 minutes pour répondre à la série des 36 questions.

Le test terminé, les résultats sont calculés automatiquement, et vous indique votre taux de réussite. La barre de succès est fixée à 75% de bonnes réponses (soit 27 questions sur 36), ce qui vous laisse une marge d'erreurs.

Des graphiques de résultats au test vous aideront à identifier vos forces et/ou lacunes constatées. Vous pourrez prendre conscience de votre niveau réel (par rapport aux compétences de base) afin de progresser plus rapidement.

Chaque succès à un module est reporté sur votre Carte d'Aptitudes. Elle vous servira à montrer la preuve de vos compétences.

Quatre modules réussis vous donnent droit au Certificat PCIE Start.

En validant les trois derniers, vous aurez atteint le niveau PCIE et vous recevez le certificat PCIE final.

QUEL EST LE NIVEAU DU PCIE ?

Tous les questionnaires développés sont construits à partir d'un **référentiel européen** défini par la **Fondation ECDL**.

En France, vous pourrez passer le PCIE sur les logiciels de la suite bureautique du Pack Office, version 97, 2000 ou XP, ainsi qu'OpenOffice 1.1 et sur plusieurs messageries et navigateurs.

Les questions posées portent autant sur les bonnes pratiques et les règles de productivité que sur les fonctionnalités d'un logiciel. Elles visent à vous faire réfléchir, à vous motiver pour pratiquer plus efficacement (donc gain de temps et de satisfaction).

Le PCIE ne s'adresse pas à des experts de Windows ou d'Office, il est fait pour qu'un utilisateur normal, pratiquant quotidiennement la bureautique, puisse passer les modules du PCIE progressivement. Les fonctionnalités complexes des logiciels Microsoft sont rarement abordées dans le PCIE, dans la mesure où elles sont rarement utilisées au quotidien. Le collaborateur qui maîtrise son poste de travail n'est pas celui qui connaît toutes les fonctionnalités d'un logiciel, c'est celui qui en comprend les principes de base, et dans plusieurs autres domaines, c'est celui qui possède un vocabulaire de base, gère bien ses documents sans en perdre, et les fabrique avec une bonne productivité.

POUR EN SAVOIR PLUS

➤ Site Internet www.pcie.tm.fr

Infos, liste des centres, témoignages,

➤ Courrier électronique contact@pcie.tm.fr

Pour recevoir chaque mois la Lettre d'Information du PCIE, ou pour toute autre demande

➤ Adresse postale

Euro-Aptitudes

Ophira II – Place Bermond

06560 Sophia-Antipolis

Tél : 04 93 00 18 00 - Fax : 04 93 00 18 01



Le PCIE et les Missions Locales



Il est clair que l'informatique joue un rôle grandissant dans le monde actuel. Mais il existe encore beaucoup de disparités chez les jeunes en ce qui concerne les compétences informatiques. Bien qu'ils aient facilement accès à cet outil, il leur faut encore le maîtriser. Le PCIE est le seul certificat actuel, accessible à tous, ayant la reconnaissance suffisante auprès des entreprises, pour permettre aux jeunes de valoriser leur savoir-faire. Plusieurs missions locales ont choisi le PCIE pour aider des jeunes dans leur insertion professionnelle. En voici quelques exemples.

40 jeunes passent le PCIE à Carmaux

Grâce à la collaboration proche de la Mission Locale de Carmaux et du centre de formation Cyberpôle Informatique, sept jeunes demandeurs d'emploi ont déjà obtenu le PCIE Start, depuis le début de cette action en décembre 2005.

Cyberpôle Informatique, qui a ouvert ses portes en octobre 2005, propose aux jeunes de la Mission Locale, un pack formation "accès à l'emploi", comprenant : le passage du PCIE, un programme d'autoformation et 80h de connexion dans leur cybercafé; dont une soixantaine utilisée pour la formation et le reste pour la recherche d'un emploi sur Internet.

La Mission Locale a obtenu un financement pour cette action par la Direction Régionale du Travail, dans le cadre du CIVIS (Contrat d'Insertion à la Vie Sociale). Le fond d'insertion des jeunes permettra à une quarantaine de jeunes au total de profiter d'un atelier d'accès à l'emploi via les nouvelles technologies.

Il est clair pour Madame Mandonnet, Directrice de la Mission Locale, que : « *le PCIE est un atout considérable pour ses jeunes, qui n'ont pour la plupart jamais occupé un emploi. Ce certificat, qui permet de valoriser les compétences bureautiques, aide aussi les jeunes à utiliser l'outil informatique pour la recherche d'emploi et dans le processus d'embauche (ex: recherche d'offre sur le site www.anpe.fr et création des CV).* »



Remise de 6 certificats PCIE Start et 1 PCIE Complet à Cyberpôle Informatique le jeudi 2 février 2006, en présence de Madame Mandonnet (Mission Locale), Monsieur Maffres (Communauté des Communes) et Monsieur Bataille (Chambre des Métiers).

« **Le PCIE, un réel passeport vers l'avenir!** »,
Monsieur Maffre, Président de la Communauté des Communes Tarn Nord

Selon **Arnaud Loste**, Chargé de projet à la Mission Locale du Tarn nord : « *Il y a une certaine disparité au niveau de la connaissance en informatique et en bureautique au niveau des jeunes et des moins jeunes notamment, donc l'idée était d'uniformiser ces pratiques de manière à donner une chance égale à toutes les personnes qui se présentent sur le marché de l'emploi.* »

Le PCIE, financé par le Conseil Régional d'Aquitaine

Les jeunes de la Mission Locale de Pau et de la Mission Locale Rurale Béarn vont d'ores et déjà pouvoir passer le PCIE grâce à des chèques "deuxième chance", financés par le conseil régional. La participation active du centre de formation, Héliantis, pour communiquer auprès des missions locales et des jeunes, devrait permettre à un grand nombre de jeunes de passer le PCIE durant les prochains mois.

L'Union Patronale participe au passage du PCIE

Un co-financement de l'Union Patronale et de la DRTEFP PACA a permis à la Mission Locale des Hautes-Alpes, de proposer le PCIE à une dizaine de jeunes dont trois ont déjà obtenu leur PCIE Start. La CCI des Hautes-Alpes a littéralement ouvert ses portes aux jeunes de la Mission Locale, en permettant un nombre de passage illimité aux tests du PCIE, garantissant ainsi l'obtention à tous les inscrits.

Madame Dussere, Chargée de projet à la Mission Locale des Hautes-Alpes, explique : « *Nous sommes très contents de pouvoir proposer le PCIE à nos jeunes. D'autant plus que cette action a été financée en partie par l'Union Patronale, ce qui donne à ce projet une réelle connotation professionnelle. Nous apprécions aussi beaucoup le fait que la CCI ait accepté que les jeunes repassent les tests échoués jusqu'à l'obtention. Nous avons constaté une forte mobilisation des jeunes, qui sont venus à toutes les journées de formation. Ils étaient très motivés. C'est une action qui a très bien marché, et nous espérons qu'elle sera reconduite en 2006.* »



Le PCIE, réel outil de réinsertion professionnelle



Standard international de certification des compétences en informatique utilisateur, et test le plus passé dans le monde (20 millions en 2005), le Passeport de Compétences Informatique Européen est reconnu dans 140 pays, dont la grande majorité l'intègrent dans les formations d'insertion professionnelle en direction des demandeurs d'emploi ou des personnes handicapées.

Le PCIE en exergue sur le site anpe.fr

Extrait : « A l'heure où plus d'un salarié sur deux travaille sur ordinateur, le Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE) permet à chacun - étudiant, employé ou demandeur d'emploi - de valider ses compétences de base en informatique, ce qui lui vaut aujourd'hui la reconnaissance des entreprises et des services de l'ANPE ».

Formation au PCIE pour les demandeurs d'emploi : des résultats excellents

40 demandeurs d'emploi à la recherche d'un travail nécessitant la connaissance de la bureautique ou la maîtrise des outils Internet, ont suivi chez Réseau 2000 à Paris, une formation de préparation au PCIE.

Le suivi mis en place par Réseau 2000 en partenariat avec l'ANPE locale, pour mesurer l'apport du PCIE pour les stagiaires en recherche d'emploi a mis en avant les points suivants :

- **Obtenir le PCIE donne au demandeur d'emploi une grande confiance** en ces compétences informatiques fraîchement acquises.
- 78 % des recruteurs abordent **la question sur les compétences en informatique du candidat**.
- Sur les quatre types de postes suivants : assistant commercial ou de direction, secrétaire et agent de service, **les demandeurs d'emploi ont estimé que le PCIE avait eu une grande importance dans la décision de leur interlocuteur de poursuivre les entretiens d'embauche**.
- Le manque de formation est un handicap certain pour les demandeurs d'emploi aujourd'hui. Le PCIE est considéré par les personnes qui ont un bas niveau d'études comme une sorte de diplôme, qui **leur confère un autre statut et une meilleure estime d'eux-mêmes**.
- **85% des stagiaires estiment qu'avoir le PCIE leur a redonné confiance en eux** lors de leurs entretiens professionnels. Pour tous, la formation PCIE leur a permis de découvrir et de maîtriser un à deux nouveaux logiciels et de renforcer leurs acquis.

Et surtout, le **taux de retour à l'activité dans les 3 mois** suite aux formations PCIE est de **61 % pour les personnes de moins de 40 ans**.

**LE PCIE BENEFICIE DU SOUTIEN DE LA DIPH,
DELEGATION INTERMINISTERIELLE AUX PERSONNES HANDICAPES**

3 stagiaires aveugles qui ont reçu leur PCIE en 2005, à l'issue d'une formation adaptée de 4 semaines de la FIDEV.

Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, 3 stagiaires aveugles ont reçus leur certification PCIE à l'issue d'une formation adaptée de 4 semaines. Ce projet mené par l'association FIDEV (Formation et Insertion pour Déficients Visuels) spécialiste de l'insertion des personnes aveugles et malvoyantes en région Rhône-Alpes, est venu clore un long processus commencé il y a quelques années. Il a en effet fallu adapter le PCIE à la problématique de la déficience visuelle et trouver des partenaires à la FIDEV pour mener à bien ce projet. C'est ainsi qu'EDF GDF a permis à la FIDEV de réaliser ce projet innovant en finançant les coûts pédagogiques de la formation de ces 3 stagiaires, et la société Hewlett Packard a répondu présente en fournissant le matériel informatique afin de constituer une salle de formation performante. Olivier BORNIUS Directeur de la FIDEV explique « *L'informatique est un outil incontournable pour les personnes déficientes visuelles, puisque cela permet d'accéder à l'information. En utilisant des aides techniques spécifiques (braille, vocales, grossissantes), les personnes déficientes visuelles peuvent utiliser l'outil informatique en toute autonomie, et donc arrivent à compenser leur handicap. Mais utiliser l'informatique ne suffit pas, avoir des compétences ne suffit pas, encore faut il le prouver et donc valoriser ces compétences. La certification PCIE est donc un outil complètement adapté à cette exigence.* »

Anne, une des trois stagiaires : « *Que dire sur le PCIE, si ce n'est qu'il ouvre des portes sur l'avenir, car je viens de recevoir une offre d'emploi intéressante juste après le forum. Le PCIE signifie pour moi actuellement : patience, les recruteurs vont arriver ; collaboration et prise d'initiative, car, sans les contacts humains, la recherche d'emploi ne pourrait pas avancer ; confiance, car ma candidature s'en trouve valorisée, être performante et autonome en bureautique est essentiel.* »

CIVIS Accompagnement

FICHE ACTION COLLECTIVE 2006

Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes

Intitulé de l'action	Passeport de Compétences Informatiques Européen (PCIE) Renforcement et validation des savoirs de base multisectoriels sur les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
Porteur	CRI (Centre de Ressources Informatiques) 15 avenue Louise Michel BP72 44402 REZE Cedex 02 51 70 31 50 cri@crireze.com Personne signataire : GUILLOU Michel (Directeur)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • En s'appuyant sur les motivations des jeunes pour les Nouvelles Technologies il s'agit de participer à l'exploration et à la validation des hypothèses d'orientation des jeunes en vue d'obtenir un positionnement clair sur des métiers précis. • Permettre à des jeunes, sans qualification de niveau V, V bis, VI de renforcer et de valider les pré requis informatiques et bureautiques exigés pour accéder à un parcours professionnalisant : contrat aidé dans le cadre du CIVIS, ... <p>Ce dispositif vise une valorisation de la personne sur différents plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de confiance en soi : « je peux faire » • Valorisation : « je reçois un diplôme » • Repositionnement dans un système de formation ou de qualification : « je suis capable d'apprendre »
Contenu et Déroulement	<p>La mise en place d'un premier dispositif permettra de finaliser la meilleure organisation possible ;</p> <p>Dispositif ouvert sur une amplitude de 3 mois en entrée / sortie permanente. Volume : 20 jeunes disposant chacun de 14 demi-journées à planifier de manière souple (indispensable dans le cadre de contrat aidé).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information collective (Référénts et éventuellement les jeunes potentiellement intéressés) • Entretiens individuels et définition du parcours personnalisé • Ouverture des temps en centre pour effectuer les demi journées de travail ; • Passage des tests PCIE Start « au fil de l'eau » • Remise des Passeports et Evaluation
Moyens	<p>Salle de 9 postes de travail individualisés située à Rezé (proche du tramway), ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h à à 17h30.</p> <p>Une référente de l'action + une équipe spécialisée PCIE</p>
Calendrier	Mai 2006 à Novembre 2006
Bilan Evaluation (critères)	<p>Assiduité aux séances</p> <p>Intérêts objectifs dans l'élaboration du projet du jeune</p> <p>Nombre de Passeports délivrés</p>